

Projet Lumière du Bénin : Un grand pas vers la transition énergétique au Bénin

Dans un contexte de réchauffement planétaire avec des émissions de gaz à effet de serre issues de plusieurs secteurs d'activités dont le secteur de l'énergie, le gouvernement du Bénin, à la faveur du conseil des ministres du mercredi 04 mai 2022, a annoncé la mise en œuvre du projet « Lumière du Bénin ».



Ce projet qui, selon l'exécutif, va permettre d'éclairer avec des lampadaires solaires photovoltaïques plus de 1600 km de voies à travers les 77 communes du pays.

Le Bénin semble ainsi se tourner de plus en plus vers les énergies renouvelables qui, à long terme et avec le même engagement, permettront au pays de Patrice Talon de réaliser la transition énergétique tant souhaité.

En effet, la transition énergétique est, par définition, la modification profonde de nos modes de production et de consommation d'énergie, dans une perspective de développement durable. Autrement dit, la transition énergétique consiste à se passer progressivement des énergies fossiles (polluantes) aux énergies renouvelables telles que le solaire, l'éolien, l'hydraulique, etc, avec pour objectif de diminuer les émissions de gaz à effet de serre produites par les activités humaines en terme d'énergie. Tout comme la transition énergétique, la transition écologique est un modèle de développement durable qui appelle à de nouvelles façons de consommer et de produire pour répondre aux enjeux environnementaux. C'est dire que la transition écologique dépend fortement des sources et types d'énergie produite et utilisé dans les activités humaines.

Le gouvernement de Patrice Talon, à travers le projet « Lumière du Bénin » semble comprendre les enjeux d'une transition énergétique qui est l'inévitable pas à franchir pour parvenir au développement durable. L'éclairage public par des lampadaires solaires contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre, contrairement à l'énergie électrique dont la production dépend essentiellement des énergies fossiles (non renouvelables) comme le pétrole, le charbon et le gaz qui représentent 80 % de la production mondiale en énergie, selon l'Agence Internationale de l'Énergie.

Tout comme la Suède, la Norvège et le Danemark qui sont des pays exemplaires et très avancés en matière de transition énergétique dans le monde, le Bénin se montre de plus en plus engagé dans une perspective de transition énergétique qui préserve l'environnement. En témoignent l'installation des quinze mille lampadaires solaires dans le cadre du projet asphaltage et la construction en cours de quelques centrales solaires dans certaines communes du Bénin.

Toutefois, le secteur de Dona Jean-Claude Houssou est loin de réaliser la transition énergétique, car l'éclairage au niveau national reste dominé par l'énergie électrique. Il est donc nécessaire que les investissements publics en terme d'énergie

soient plus orientés vers les énergies renouvelables afin que le passage à la transition énergétique et écologique soit une réalité au Bénin. Il est par ailleurs nécessaire que les entreprises et les citoyens s'engagent à réduire leur empreinte carbone en privilégiant l'utilisation des énergies renouvelables.

Le projet « Lumière du Bénin » est un projet salubre qui marque un pas vers la transition énergétique et écologique. Mais ce pas doit être multiplié par des milliers d'autres si l'on veut inscrire le Bénin au rang des pays les plus écologiques de la planète.

Venance TOSSOUKPE